



Bulletin

hebdomadaire canadien

Vol. 25, N° 23

10 juin 1970

RAPPORT SPÉCIAL DE LA CMI SUR LES DANGERS DE POLLUTION DES EAUX

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Mitchell Sharp, a déposé à la Chambre des communes le 21 mai le rapport spécial de la Commission mixte internationale sur les dangers de pollution des eaux par le pétrole, l'eutrophisation et la navigation, document qui a été également publié le même jour à Washington.

Voici la déclaration de M. Sharp à ce sujet:

C'est le troisième de trois rapports provisoires sur la pollution des eaux du lac Erié, du lac Ontario et de la section internationale du Saint-Laurent. Ces documents, ainsi que le rapport final qui doit être présenté aux deux Gouvernements fédéraux plus tard au cours de cette année, doivent leur rédaction à une demande formulée à la CMI le 7 octobre 1964 par les Gouvernements du Canada et des États-Unis qui priaient la Commission de faire enquête et rapport

sur l'étendue, les causes les lieux et les effets de la pollution dans les eaux du lac Erié, du lac Ontario et de la section internationale du Saint-Laurent, et de recommander des mesures correctives d'application pratique.

PROBLÈMES MAJEURS

Ce troisième rapport provisoire est axé sur trois problèmes majeurs, celui de la pollution par le pétrole de quelque source que ce soit, y compris les opérations sous-marines de forage; celui de l'eutrophisation, avec mention particulière de la suppression du phosphore dans les détergents et dans les eaux d'égout; et celui de la pollution causée par la navigation. Les conclusions et recommandations du rapport s'appuient sur les enquêtes des deux commissions consultatives techniques de la CMI, la Commission internationale de lutte contre la pollution des eaux du lac Erié et la Commission internationale de lutte contre la pollution des eaux du lac Ontario et du fleuve Saint-Laurent, et sur les audiences publiques qui ont eu lieu par la suite pour l'examen de ces rapports.

En ce qui concerne les dangers de pollution par le pétrole dans le lac Erié, le rapport contient d'importantes recommandations touchant les initiatives à prendre à tous les ordres de gouvernement.

A l'égard de l'eutrophisation dans le lac Erié, le lac Ontario et la section internationale du Saint-Laurent, la Commission fait d'importantes recommandations portant sur la mise en oeuvre conjointe, le plus tôt possible, par les Gouvernements des États-Unis et du Canada, d'un programme intégré d'élimination du phosphore.

Pour ce qui est de la pollution due à la navigation, la Commission recommande que les gouvernements fédéraux, ceux des provinces et des États envisagent, de concert, et mettent en oeuvre le plus tôt possible des règlements compatibles pour le contrôle de la pollution des eaux causée par toutes les catégories de vaisseaux commerciaux et de bateaux de plai-

SOMMAIRE

Rapport spécial de la CMI sur les dangers de pollution des eaux	1
Canada-Nouvelle-Zélande: Accord commercial	2
Prêt important au Botswana.....	3
Des éloges qui nous rendent fiers.....	3
Commémoration du Jour V.....	4
Vente de blé au Pérou.....	4
Comité consultatif des arts indigènes	4
Les fourrures canadiennes - La martre et le pékan.....	5
Distinctions honorifiques	6
Les voyages internationaux.....	6
Quelle heure est-il?.....	6